

Le racisme dans les relations interethniques

In: L Homme et la société, N. 102, 1991. État et société civile. pp. 75-92.

Abstract

Véronique de Rudder, Racism in Interethnic Relations

In France, interethnic relations have never been highly considered or even legitimate in the social sciences. At the same time, work on racism is characterized by an overall conceptual and philosophical perspective that is markedly abstract. Because the question of racism has not figured in the study of interethnic relations, research on the relationships existing between immigrants and indigenous populations continue to be contained within the problematic of a hypothetical sociology of migrations. The concrete situations of contact allow the reconciliation of these two approaches. This procedure involves a conceptual and nominalist deconstruction of racism and the articulation of transversal approaches making use of concrete and symbolic representations such as social status, the "desire to understand", pessimism and violence, assimilationism and pluralism, and the social as opposed to the national. status, the "desire to understand", pessimism and violence, assimilationism and pluralism, and the social as opposed to the national.

Citer ce document / Cite this document :

Rudder-Paurd (de) Véronique. Le racisme dans les relations interethniques. In: L Homme et la société, N. 102, 1991. État et société civile. pp. 75-92.

doi : 10.3406/homso.1991.2586

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/homso_0018-4306_1991_num_102_4_2586

Le racisme dans les relations interethniques

Véronique De RUDDER

La tradition académique française, en sciences sociales, s'est bien plus attachée aux faits structurels ou institutionnels, à l'inégalité socio-économique et à la stratification sociale qu'aux relations inter-culturelles, aux faits minoritaires et aux rapports de domination. Malgré le développement, depuis une dizaine d'années, de la recherche sur l'immigration et, dans une moindre mesure, sur les relations interethniques, celle-ci n'est pas encore parvenue à former un domaine tout à fait partie légitime de la connaissance.

Bien des raisons – déjà soulignées par de nombreux auteurs (Body-Gendrot, 1988 ; Noiriél, 1988) – expliquent historiquement et idéologiquement cette réticence. Mais on peut aussi penser que la manière dont ces réalités sociales ont été abordées contribue aussi, au moins en partie, à les isoler.

Deux éléments interviennent : le premier concerne le décalage constant entre les problématiques mises à l'épreuve dans les recherches et les réponses que les autres disciplines ou sous-disciplines des sciences sociales en attendent ; le second, plus important sur le fond, et sur lequel je voudrais ici insister, est l'absence d'articulation entre les travaux qui prennent comme objet l'immigration ou les immigrés, et ceux qui s'attachent à l'analyse du racisme. Entre ces deux centres d'intérêt, c'est en fait le champ des relations interethniques qui reste largement inexploré.

Racisme et relations interethniques : deux domaines incommensurables ?

Si l'on excepte quelques précurseurs, c'est seulement à partir des années 70 que les immigrés, leurs conditions de vie et leur devenir ont commencé à intéresser quelques chercheurs. Après que des économistes se sont interrogés sur les migrations internationales de travail, les sciences humaines étudient l' "adaptation" des nouveaux arrivants au travail industriel et à la vie urbaine, puis leurs conditions de vie (bidonvilles, habitat insalubre, problèmes de santé physiologique et mentale...). Dans les années 80, après l'arrêt de l'immigration de main-d'œuvre (en 1974), le "climat" général change progressivement. Pour une bonne partie des immigrés arrivés au cours des quinze années précédentes, c'est le temps du regroupement familial, de l'installation et de l'accès à des conditions de vies meilleures, même si, à catégories socio-professionnelles semblables, celles-ci continuent d'être nettement inférieures à celles des autochtones (Cordeiro, 1983 ; De Rudder, 1984). C'est ensuite la coexistence, dans des habitats anciens ou récents dégradés, dans des entreprises en réces-

sion ou en restructuration, dans un système scolaire en crise (Léger et Tripiier ; 1986), qui suscite des recherches de plus en plus nombreuses, tandis que se développe l'étude des réseaux communautaires d'immigrants, des spécialisations professionnelles, de la territorialisation¹, et des transformations identitaires.

Jusque vers la fin des années 70, les travaux les plus importants se situent dans une perspective explicative macro-sociale, et cherchent dans le système et la structure économiques, sociaux et politiques la clé de la situation sociale des travailleurs immigrés. Le fonctionnement des institutions et administrations chargées de la gestion sociale y est interrogé, non seulement parce qu'il paraît expliquer la situation des immigrés, mais au-delà, en tant qu'il révèle les modes de résolution des problèmes sociaux de la société française. Dans de telles problématiques les immigrés ne sont pas considérés comme les principaux acteurs de leur propre insertion. Avec les années 80, leurs comportements deviennent enfin objets d'attention. La perte d'influence des théories globales, notamment des approches marxiste ou structuro-fonctionnaliste, le renouveau de l'intérêt pour les phénomènes culturels et identitaires et les modes de vie, la redécouverte de l'École de Chicago, le développement de l'anthropologie urbaine, conduisent à porter l'attention sur les pratiques minoritaires, l'expression des identités et l'ethnicité². Si les immigrés sont ainsi passés du statut d'objets du traitement social et institutionnel à celui de sujets de leur propre histoire, si le misérabilisme a reflué au profit d'une prise en considération de réalités jusqu'alors largement occultées, l'articulation entre les deux approches successives est très faible. Entre l'analyse du système social producteur de conditions sociales objectives et de hiérarchies, et l'interprétation des pratiques quotidiennes comme du sens que les acteurs leur donnent, subsiste un vide théorique, d'autant plus accentué que la production liée à la première de ces problématiques a décliné au profit de la seconde dans les dix dernières années.

Les apports de ces travaux sont néanmoins indéniables. Mais les sciences sociales, en général peu disposées à les prendre en considération, ont quelque mal à se les approprier pour deux catégories de raisons. Les premières, sur lesquelles je ne m'étendrai pas, tiennent au fait que les connaissances acquises continuent d'être traitées par les autres disciplines comme des éléments ponctuels, des faits spécifiques, dans lesquels on vient "pêcher" des exemples. Beaucoup de chercheurs se comportent ainsi en purs consommateurs d'informations spécialisées, cherchant des certitudes, voire seulement de quoi conforter leurs opinions, sans entrer dans la nécessaire problématisation de la question qu'ils posent, ce qu'ils accepteraient pourtant de faire pour tout autre domaine. Les secondes, qui m'intéressent ici, tiennent à la faible structuration de la recherche sur l'immigration. Cette dernière ne forme probablement pas un objet spéci-

1. Pour un bilan et une bibliographie sélective des nombreux travaux publiés en France sur "l'étranger dans la ville", cf. De Rudder (1990).

2. L'importation dans le contexte français de la notion d'ethnicité, issue des recherches américaines, ne va d'ailleurs pas sans poser problème dans la mesure où l'"ethnique" n'est nullement une voie légitime d'expression collective dans la structure socio-politique française. Cf. Body-Gendrot (1988).

fique, ou spécifiquement sociologique, contrairement à ce qui est plus ou moins affirmé ici et là. Quels sont les ordres de réalité, les thèmes et les concepts qui lui seraient propres ? François Dubet (1989) indique, sans voir l'impasse théorique d'un tel projet, que la sociologie dite "des migrations" peine à construire une connaissance organisée parce qu'elle fait se succéder thèmes et problématiques, sans les articuler ni les capitaliser. En tout cas, c'est, paradoxalement, lorsque les recherches portent sur des objets concrets, précis, relativement circonscrits, souvent déjà abordés à propos d'autres groupes sociaux (conditions de logement, inégalité, ségrégation spatiale...), que les théories les plus générales, à visée explicative, sont convoquées ; tandis que celles qui portent sur des objets plus abstraits, plus symboliques, plus conceptuels (l'identité, l'ethnicité, l'acculturation...), cultivent les vertus des théorisations *ad hoc* ou de moyenne portée, la méfiance à l'égard des généralités et des modèles d'interprétation.

Nombre de ces travaux, en outre, évitent ou contournent des concepts qui appartiennent à la sociologie générale, et qui sont au coeur même des faits étudiés, tels ceux d'intégration ou d'assimilation, parce qu'ils sont jugés dangereux du fait de leur usage hautement polémique et politique. On a tout lieu de penser que la crainte de voir leurs travaux "utilisés" ou "récupérés", par le pouvoir ou par l'extrême droite, conduit les chercheurs à une certaine auto-censure : laissant là les tentatives d'interprétation globale, qui font l'ordinaire des discours sur les "enjeux" de l'immigration dans la société française, ils préfèrent adopter un "profil bas", et se réfugier derrière la complexité - par ailleurs indéniable, mais non tellement spécifique - de leur objet. Si l'analyse qualitative de la réalité sociale s'est ainsi trouvée incontestablement enrichie, c'est au prix d'un prix d'un certain retrait conceptuel par rapport à l'ensemble des questionnements de la sociologie contemporaine, et au détriment de la représentativité, ce qui a aussi pour conséquence de grever les démarches comparatistes, entre les diverses migrations en France, comme entre pays d'immigration. Mais surtout, il est peu de choses dans la dite "sociologie des migrations" qui ne relève soit de la sociologie générale, soit des sous-disciplines déjà constituées, soit, et plus encore, de celle des relations interethniques.

A côté, et bien souvent en dehors des études sur l'immigration et les immigrés, il existe un corpus, lui aussi minoritaire et jusqu'ici minoré, bien que le sujet soit jugé plus "noble", de travaux sur le racisme. Pour la grande majorité d'entre eux, il s'agit d'analyses théoriques relevant de la philosophie, de l'histoire et de la psychologie sociale, sans que, pour autant, les frontières disciplinaires soient toujours nettement marquées. Cette orientation théorique - moins exclusive dans les recherches psychosociologiques, qui incluent des procédures empiriques - est notamment repérable à travers l'importance relative du genre de l'"essai" dans cette littérature. Deux autres dimensions, parfois purement référentielles, parfois centrales, traversent de part en part ces recherches : l'anthropologie, d'une part, et le politique, d'autre part. La première s'intéresse aux différentes formes d'hostilité entre peuples, et aux continuités et ruptures entre l'ethnocentrisme, la xénophobie et le racisme (Lévi-Strauss, 1952, 1983 ; Rodinson, 1975). La seconde combine l'analyse historique du racisme

avec celle des dispositifs juridiques, réglementaires et sociaux qui l'incorporent (Balibar, 1984 ; Delacampagne, 1983 ; Duchet, 1971 ; Guillaumin, 1981 ; Meillassoux, 1979 ; Taguieff, 1984).

Au-delà de la réfutation de l'idée même de "race" appliquée à l'espèce humaine, dans laquelle se sont illustrés quelques grands noms de la biologie et de la génétique, les études sur le racisme ont pendant longtemps suivi, en termes plus ou moins philosophiques, la seule "pente" psychosociologique. C'est sur la genèse du préjugé, de la perception et de l'attitude racistes que l'attention était concentrée, au plan individuel comme au plan collectif, ce qui a entraîné une focalisation sur les notions de différence et d'altérité. Du Sartre de "La question juive" (1954) à la définition du racisme comme type particulier d'hétérophobie, donnée par Albert Memmi (1982), c'est essentiellement dans l'élucidation du rapport à l'Autre - peur, refus, haine - que s'engagent nombre d'auteurs. Une perspective plus psychanalytique, d'ailleurs inaugurée par Freud et toujours poursuivie, explore la formation du racisme au sein de la constitution du Moi, dans le déni de castration et le fantasme d'auto-engendrement, dans les mécanismes de refoulement ou de projection...

Les analyses du racisme ont longtemps été dominées par la référence à l'anti-sémitisme nazi, considéré, en quelque sorte, comme l'idéal-type du racisme. Dans cette perspective, comme le soulignent aussi bien René Gallissot (1985) que Pierre-André Taguieff (1988), "l'Autre, c'est le Juif". Les recherches historiques, d'ailleurs, ont pour la plupart porté sur l'antisémitisme (Poliakov, 1955-1981 ; Rebérioux, 1974). Le nazisme ne suffit certes pas à connaître le racisme, ses formes et ses fonctions, mais on aurait pu se souvenir qu'il n'était pas seulement antisémite, et qu'il associait la domination/exploitation des "races" européennes "non aryennes" à l'extermination de la "race" juive. Ceci a eu en tout cas pour conséquence de laisser dans l'ombre le racisme colonial dont procède celui que subissent les immigrés du Tiers-Monde anciennement colonisés, ou néo-colonisés. C'est à cette élucidation des rapports entre racisme et colonialisme, puis du racisme post-colonial, notamment dans les anciennes métropoles que seront consacrés des travaux plus récents (Gallissot, 1985 ; Simon, 1970), tandis que les rapports du racisme avec le nationalisme, d'une part, et avec les formes d'exploitation et la structure de classe, d'autre part font l'objet d'analyses qui renouvellent le débat avec les interprétations marxistes (Balibar et Wallerstein, 1988 ; Gallissot, 1985 ; Meillassoux, 1979).

Les travaux de Colette Guillaumin (1972, 1977) ont amorcé une problématique où le racisme est considéré comme un complexe particulier, ancré dans les pratiques et les rapports sociaux. Les analyses philosophiques et psycho-sociologiques sont réinterprétées pour faire droit à celle des processus et des représentations en actes : racisation, formation de la perception, production et reproduction des rapports sociaux racistes³. Après elle, plusieurs auteurs soulignent que désormais,

3. L'ouvrage de Colette Guillaume (1972) est fondateur : toutes les analyses contemporaines sur le racisme y font référence, et aucune ne peut sérieusement s'en passer. Or il est devenu introuvable, même dans les bibliothèques, où l'on a trop souvent "oublié" de le rapporter. Je profite de cette publication pour insister, y compris

le néo-racisme s'appuie moins sur la notion zoologique de "race" que sur celle, anthropologique, d'"ethnie". Moins "biologisant", il fonctionne sur l'absolutisation naturalisante des différences culturelles. Pierre-André Taguieff (1988) souligne le piège auquel les antiracismes "commémoratifs" se sont laissé prendre quand, toujours fixés sur le seul racisme "racialiste", ils ont participé à la célébration de la "différence", et se sont trouvés démunis de moyens face aux énoncés du racisme "différencialiste".

Si l'on excepte les sondages d'opinion, qui n'ont généralement aucune vertu explicative, les autres travaux portent soit sur la formation individuelle ou collective des préjugés de race, en psychologie cognitive et en anthropologie culturelle (notamment Bastide, 1970 ; Raveau et al., 1976), sur l'opinion publique (Schor, 1985) et, en sociologie politique et électorale, sur les composantes xénophobes du vote, en particulier d'extrême-droite (Mayer, 1987 ; Perrineau, 1985).

Le niveau de généralité des recherches sur le racisme, leur visée théorique et souvent philosophique, contrastent fortement avec les tendances à l'éparpillement problématique et la faible structuration conceptuelle des recherches sur l'immigration. Il en résulte une sorte d'incommensurabilité entre les deux objets. Pourtant, on peut penser que les auteurs, pour la plupart en tout cas, s'accorderaient à reconnaître que le racisme est un rapport social, qu'il s'inscrit dans l'interaction entre une société et ceux qui y sont "récemment" venus, ou qui y sont maintenus en situation d'extériorité (derrière une "frontière intérieure") au nom de leurs origines (ou de leur nationalité, de leur culture, de leur religion, puisqu'on sait la relative indifférenciation des traits explicites qu'il sanctionne...). Ces mêmes chercheurs qui admettent cette inscription dans l'interaction sociale, répugnent cependant souvent à aller l'y chercher. La sociologie, pour eux, n'est parfois qu'un champ où puiser quelques exemples, ce qui n'en constitue pas moins un net progrès par rapport à l'essentialisme psychologisant qui prévalait antérieurement.

D'un autre côté, dans nombre de recherches sur l'immigration, le racisme est introuvable. Non qu'il n'y soit jamais fait référence. Il est, bien au contraire omniprésent, mais le plus souvent, justement, de façon strictement "référentielle". Tout se passe comme s'il ne pouvait jamais être appréhendé, comme s'il constituait un objet totalement fuyant, insaisissable, d'une présence toute immatérielle. C'est en effet souvent comme un spectre qu'il hante les recherches sur l'immigration. L'engagement idéologique, et souvent pratique, des chercheurs sur l'immigration les conduit bien souvent à insister sur le racisme comme obstacle à l'intégration des immigrés, et à valoriser les aspects de leurs résultats qui constituent une "réponse" aux idées reçues, aux stéréotypes et aux argumentaires xénophobes ou racistes. François Dubet (1989) voit d'ailleurs dans cette "obsession" la faiblesse cruciale de la recherche française sur l'immigration, conduisant à l'évitement de certains sujets de

après de Colette Guillaumin elle-même, sur la nécessité de sa réédition, éventuellement actualisée.

recherche⁴, et à une oscillation permanente entre l'affirmation de "l'intégrabilité" des groupes immigrés et celle de leurs spécificités culturelles irréductibles, même s'il reconnaît que cette ambivalence est propre à l'objet étudié, "la migration étant un processus nécessairement déchiré" (p. 122).

Ce caractère "volatil" du racisme réside dans le fait qu'il constitue, dans beaucoup de recherches, un recours pour désigner des éléments incorporés aux faits étudiés, mais dont aucune procédure n'a permis l'isolement. Très souvent invoqué, mais pratiquement pas étudié concrètement, le racisme est alors mué en principe caché de la réalité sociale, qu'il est censé imprégner, mais au sein de laquelle il demeure introuvable. Tout se passe donc comme s'il se situait hors des réalités concrètes, hors même de l'interaction sociale, à l'extérieur des acteurs.

Cette sorte de "face-à-face" entre l'analyse du racisme d'une part, et la sociologie de l'immigration d'autre part, et leur relative incommunicabilité constituent une source de méconnaissance. Sorte de "point aveugle", d'"angle mort", elle relève d'un déficit théorique que l'on peut situer dans l'insuffisante conceptualisation, en France, du champ des relations interethniques. Sans prétendre résoudre ce problème qui ne peut faire l'objet que d'un effort collectif, je souhaite essayer, à partir de plusieurs recherches que j'ai menées sur les pratiques et les représentations de la cohabitation entre autochtones et immigrés, de proposer quelque façon d'étudier le racisme, tel qu'on peut l'observer au sein de l'interaction concrète.

Du lieu introuvable du racisme : à propos de l'immigration

De la désincarnation sociale du racisme

L'affirmation, parfois toute rhétorique, de l'inscription du racisme dans les rapports entre peuples ne s'argumente souvent que dans les deux champs économique et politique. C'est évidemment le cas des théories pour lesquelles le racisme n'est qu'un procédé de justification de l'exploitation capitaliste et de la domination coloniale ou impérialiste ; c'est-à-dire, fondamentalement, une production discursive des classes dominantes, censée façonner des représentations, elles-mêmes capables d'engendrer des comportements, que ce soit par intérêt ou "fausse conscience". L'analyse marxiste figée en "réflexe intellectuel" offre un cas-limite de retournement paradoxal, qui, tout en présentant l'infrastructure économique comme seule explicative "en dernière instance", s'autorise l'explication par la manipulation *ex nihilo* de l'idéologie, sans passage par les faits matériels qui pourraient, au moins, en expliquer l'efficacité. Mais certaines théories plus situationnelles et historicisées n'échappent pas à cette conception "surajoutée" du racisme. La référence à la concurrence de

4. "La recherche paraît essentiellement dominée par le désir, incontestablement légitime, de combattre les discours et les attitudes racistes, ce qui limite parfois trop le champ d'investigation" (p. 68) et "Si le racisme et le préjugé sont au coeur du rapport entre l'immigré et la société d'accueil, il importe de mieux le connaître et de ne pas en faire une donnée indiscutable et une sorte de toile de fond de l'analyse (p. 123).

classe peut aussi faire que le racisme apparaisse seulement comme un moyen de conservation des avantages acquis, contre ceux qui, directement ou indirectement, par leurs comportements ou par l'usage que l'on fait d'eux, les mettent en danger. Dans les conquêtes coloniales et les guerres engagées contre les mouvements de libération nationale, il est souvent suggéré que le racisme n'est que l'auto-légitimation de la violence. On pourrait multiplier les exemples, mais la tendance à réduire le racisme à une idéologie "pure", située au delà des pratiques pour les autoriser, conduit à sa désincarnation sociale. L'exploration des situations sociales de contact ne permet guère le recours à l'explication par le racisme, lorsqu'il est ainsi conçu. On comprend que les chercheurs se privent alors du concept, quitte à en réintroduire l'idée sous forme notionnelle vague.

Pour ce qui concerne les relations interethniques, j'ai suggéré ailleurs que l'on distingue les *rappports interethniques*, structurés à l'échelle macro-sociale, issus des relations entre peuples au niveau international et même mondial, des *relations interethniques*, qui réalisent ces rapports dans des conjonctures et des espaces concrets, mais qui disposent par rapport à leur emprise d'une certaine autonomie quant au statut de l'ethnique et de l'ethnicité (De Rudder, 1990-2). Concernant le racisme, ce même type de distinction pourrait permettre de ne pas projeter en tous lieux et en toutes circonstances les analyses dont le cadre d'application est global, et rendu parfois quelque peu abstrait.

La dimension ethnique (et/ou dite "raciale") des relations sociales n'a en effet souvent aucune évidence. Elle n'est pas toujours au premier plan, loin s'en faut, de relations qui sont de nature économique, sociale, culturelle, diversement motivées et localisées. Et elle n'est pas toujours directement observable, à moins de considérer par avance que les relations en question sont obligatoirement ethnicisées ou racisées. Or on ne peut présupposer le statut de l'"ethnique" qu'en le substantifiant - on ne serait alors pas loin de l'opération de naturalisation qui caractérise, justement, le racisme - ou en anticipant sur les résultats de l'investigation, en postulant au départ ce qu'on ne manquera pas, et pour cause, de trouver à la fin, soit en jugeant avant d'avoir instruit le procès, ce qui constitue très exactement un pré-jugé. Comme le dit Pierre-Jean Simon (1982-83) : "La spécificité de la sociologie des relations interethniques et des minorités (...) n'est pas de l'ordre de l'empirie des objets qui s'offrent à l'observation des sociologues ou des "problèmes" qui leur sont posés, mais de l'ordre d'une perspective théorique sur le social".

Si les analyses du racisme peuvent sans dommage poser son existence, en définissant le concept et en délimitant son champ d'application, cette démarche est interdite à l'observateur des relations interethniques, pour lesquelles le recours au racisme comme principe explicatif, ou comme moyen d'interprétation, doit en chaque situation empirique, justifier sa validité et sa fécondité. L'exemple des conflits est, sur ce sujet, parfaitement éclairant. Un conflit de voisinage peut bien engager des familles ou même des groupes d'origines différentes, il n'en cesse pas moins d'être un conflit de voisinage. L'inscription du racisme à l'intérieur même du conflit est une hypothèse, ce qui signifie qu'elle se démontre.

La conceptualisation du racisme comme idéologie "doctrinaire" empêche de le voir à l'œuvre. Si on le considère au contraire comme la "face

mentale" d'un rapport concret (Guillaumin, 1972), on peut s'efforcer de l'appréhender dans son incorporation aux pratiques. Alors, s'il est peu probable de trouver, dans les comportements sociaux "ordinaires", l'expression claire d'une idéologie raciste articulée, il devient possible d'en trouver des éléments détachés, qui peuvent fonctionner comme "symptômes" - c'est-à-dire, en sociologie, comme "indicateurs" - de racisme. Dans de tels cas, on ne pourra, sauf exception, préjuger de la cohérence ou de l'incohérence idéologique globale de l'acteur individuel ou collectif, dont on ne pourra peut-être pas dire s'il est, ou non, "raciste". Mais on pourra repérer, de façon verbale et/ou comportementale, "du" racisme.

Cela a une conséquence méthodologique importante. Une bonne partie de la recherche est en quelque sorte "obsédée" par la question de l'étiquetage, et tente - vainement, le plus souvent - de répondre à la question "qui est, ou n'est pas, raciste ?" Or le racisme se repère mal comme trait individuel. Les investigations basées sur l'individualisme méthodologique échouent le plus souvent à le saisir, sauf à "solliciter" de façon souvent surinterprétative les discours recueillis. Nombre d'énoncés partiels sont, de fait, et pour de multiples raisons, partagés par le racisme et l'antiracisme. Pierre-André Taguieff (1988) a d'ailleurs magistralement souligné le jeu "de quatre coins" auquel se livrent racisme(s) et antiracisme(s). Le "tabou" n'explique pas seul cette difficulté à "trouver" le racisme dans les enquêtes basées sur du matériel verbal, qui aggrave d'ailleurs le caractère ininterprétable des sondages d'opinion.

Pour le concevoir en acte, il faut accepter, en tout cas provisoirement, sa désarticulation. Il faut choisir des indicateurs qui n'enferment pas tout le racisme dans la recherche du type social "raciste". Bien qu'il recoure à la notion de "réification" plutôt qu'à celle de "racisme", Victor Borgogno (1990) établit utilement, dans son analyse des discours populaires à propos de l'immigration, une distinction entre "conflit d'appropriation", à connotation sociale, et "conflit d'assimilation", à contenu ethno-culturel et, surtout, symbolique, afin d'en saisir les ruptures et les articulations.

De l'expérience sociale du racisme, et de sa fonctionnalité.

S'il ne fait désormais aucun doute que le racisme accompagne et justifie des pratiques d'exploitation, de domination, de spoliation, de discrimination ou d'extermination, on n'en aurait pas moins tort de se limiter à une définition strictement fonctionnelle du racisme. Les travaux d'Etienne Balibar (1988) et de René Gallissot (1985) ont montré qu'entre racisme, nationalisme et colonialisme, il n'y avait pas un rapport utilitariste mais inter-relation complexe et mutuellement surdéterminée, au point que, selon Balibar, le racisme peut être considéré comme contre-productif dans des conjonctures "ordinaires"⁵. Dans les situations de contact, les cas ne sont pas rares où le racisme peut tout à fait apparaître comme dysfonc-

5. "...en dernière analyse, le racisme est irréductible à un mécanisme fonctionnel (...); c'est seulement dans des circonstances privilégiées qu'il peut être utilisé "fonctionnellement" à des fins de reproduction d'une domination (...), c'est-à-dire relativement contrôlé, canalisé vers des "cibles" convenables".

tionnel, quand tout le contexte inciterait plutôt, ou en tout cas tout aussi bien, les acteurs à choisir la coopération ou l'alliance au lieu du rejet et de la discrimination. Il arrive d'ailleurs que les circonstances favorisent les premiers, sans qu'on puisse augurer de quelle façon cette solidarité rétroagit sur les représentations. Cela ne signifie pas que le racisme "ne sert à rien". Mais il est bien des cas où son utilité n'a rien de "rationnel". Il devient alors intéressant de chercher quelle est son utilité subjective - non pour trouver dans la psychologie individuelle la fonction secrète du racisme, encore que ce type d'investigation ne soit pas dénué d'intérêt, même pour les sciences sociales (Sibony, 1988) - mais pour comprendre, de l'intérieur même du groupe social, le sens qu'il donne à ses propres pratiques et représentations (Borgogno, 1990).

Si on envisage le racisme comme une composante interne des relations interethniques⁶, il devient possible de comprendre la façon dont il s'inscrit dans les pratiques sociales. La hiérarchie structurelle des classes et des statuts est, même si ce n'est que très relativement, transparente. Elle manifeste et exprime la dimension "raciale" ou ethnique de l'ordre social, national et international, auquel nul n'échappe. Pour rester dans l'espace national, aujourd'hui, habiter un taudis ou une cité de logement social de banlieue lointaine mal desservie, être femme de ménage, concierge ou manœuvre, être privé de droits civiques, ne sont certes pas des situations propres à ceux que l'on nomme "immigrés". Il en est même qui, parmi ces derniers, y échappent. Mais le taux de probabilité que cette condition soit celle d'un "immigré" est relativement élevé. Allons plus loin : le risque de faire l'objet de contrôles policiers systématiques, d'être condamné à de plus fortes peines qu'un "autochtone" pour un même délit, d'être assassiné par un "déséquilibré" qui ne supporte plus le bruit et qui le fait savoir à la carabine... est presque entièrement du côté des "Maghrébins" ou des "noirs". Ces réalités expérimentées plus ou moins quotidiennement - et qui sont la conséquence du racisme - en sont aussi la condition même de reproduction. D'abord parce que le réel est tout simplement toujours possible, mais, et peut-être plus encore, parce qu'elles jouent un rôle d'"explication" de l'ordre social et de la "nature des choses". Etienne Balibar (1989) signale le "désir de savoir" qui réside dans le racisme, même si l'on peut penser qu'il fonctionne plus encore comme "désir d'explication", ce qui pose la question du rapport entre les deux. Mais il est bien certain qu'il ne suffit pas d'instiller de l'idéologie, même avec les moyens de communication de masse modernes, pour qu'elle se diffuse, il faut qu'elle trouve un ancrage. Or l'expérience, la connaissance sont personnelles autant que collectives. On n'apporte rien à l'analyse des origines du racisme lorsqu'on fait de son expérience réitérée - comme principe de structuration sociale - la matrice d'une possibilité de sa reproduction. Mais on éclaire, me semble-t-il, les conditions de sa

6. C'est l'approche proposée par René Gallissot (1985): "La première condition d'approche du racisme est de le situer en relations interethniques (...). Le racisme appartient profondément aux relations interethniques en leur double sens de relations externes avec d'autres peuples, et de relations internes entre groupes ethnicisés, (p. 33).

pratique sociale (d'ailleurs en partie contrainte : on ne change pas la hiérarchie sociale par des relations individuelles plus "égalitaires").

Pour autant, toutes les situations d'interaction ne sont pas équivalentes. Les positions structurellement déterminées par les rapports sociaux interethniques ne trouvent pas une transposition exacte dans chacun des lieux où coexistent des autochtones et des immigrés. Au contraire, si l'on considère la cohabitation (Guillon et Taboada-Léonetti, 1987 ; De Rudder, 1987 et 1990-1, Taboada-Léonetti, 1988), seuls les quartiers "bourgeois", où les seconds occupent des emplois de service auprès des premiers, peuvent être considérés comme les lieux de leur réalisation idéal-typique. Là, d'ailleurs, les relations interethniques sont perçues exclusivement comme des relations de classes, et le sont, d'ailleurs, effectivement. Les cas de cohabitation les plus fréquents, en France, ne reposent pas sur cette "complémentarité", mais plutôt sur une certaine homogénéité sociale, dans les "quartiers populaires". S'il y a alors généralement concurrence sur le marché du logement, ses effets sur les relations ethniques sont relatifs, et diversifiés selon les relations fonctionnelles engagées entre les groupes ethniques. Les spécialisations ethnico-professionnelles, notamment dans le commerce, sont sources de tensions lorsque leur densité et leur exclusivité "ethnique" conduisent à faire du quartier un centre de ressourcement pour un groupe qui paraît se l'approprier. Elles ne le sont pas, ou en tout cas le sont moins, lorsqu'elles s'inscrivent en complémentarité fonctionnelle avec les commerces "autochtones", soit qu'elles offrent une ressource exotique, soit qu'elles offrent des services particuliers (horaires d'ouverture, prix, par exemple). Dans le cas de la juxtaposition résidentielle imposée par les institutions de distribution du logement social, il n'existe souvent aucun support à des relations fonctionnelles. Les relations interethniques sont privées de médiation et livrées au seul voisinage. Celui-ci est le plus souvent "pacifique", mais compte tenu de la décomposition des modes de vie ouvriers traditionnels, il est très sensible aux conjonctures et aux situations de crise. Si les autochtones qui y vivent se sentent (et sont : les représentations ne sont pas seulement, et pas absolument des "fausses consciences") privés de pouvoir sur leur propre destin, l'ethnicisation des relations sociales est une potentialité forte. D'autres configurations sont également observables, sur lesquelles je ne puis ici m'étendre. A la condition d'être radicalement corrigées par l'incorporation de l'histoire et des structures sociales dans la problématique, les méthodes de l'interactionnisme symbolique permettent parfois de saisir les enjeux et les modes de régulation de la cohabitation pluriethnique, en particulier les jeux de frontières sur le double axe "inclusion-exclusion" et "domination-subordination", proposé par Blumer (1965).

Dans ces situations de coexistence résidentielle, il apparaît que la classe sociale - et la concurrence entre ouvriers autochtones et immigrés - n'offre qu'une valeur explicative très relative du type de relations interethniques. L'équilibre relationnel obtenu dans la cohabitation bourgeois autochtones/prolétaires immigrés peut être aussi bien considéré comme un modèle de rapports de classe que comme un modèle de rapports interethniques. Le racisme, ici, fonctionne dans le silence et l'aperception. On est réduit à l'appréhender comme une dimension interne aux échanges interpersonnels, ou à un éventuel bulletin de vote. Dans la cohabitation popu-

laire, la concurrence interne à la classe ou entre fractions de classes sur le marché du logement est manifeste, et il est plus que tentant d'y voir une des causes des manifestations de racisme, quand il y en a. Or ces manifestations ne sont pas systématiques, et elles entrent elles-mêmes en concurrence avec des manifestations de solidarité (entraide, coopérations...).

L'enjeu statutaire du racisme : retour sur "classe et race"

Si on prend au sérieux le rapport entre sentiment de déprivation de pouvoir et ethnicisation des relations, tel que nous l'avons observé dans les quartiers populaires pluri-ethniques, mais socialement homogènes, on s'aperçoit qu'il est aussi à l'œuvre dans d'autres cas, ceux, notamment, où coexistent une petite bourgeoisie autochtone avec des ouvriers - ou un ensemble d'ouvriers et de petits-bourgeois immigrés. Sans entrer dans le détail, cela pourrait signifier que c'est moins dans les enjeux de classe que dans les enjeux de statut, comme position par rapport au pouvoir, et à son propre pouvoir, que s'inscrit le racisme. Cette hypothèse est confortée par la focalisation sur les problèmes dits "de compatibilité entre modes de vie différents" dans les conflits de cohabitation, quand bien même, d'ailleurs, on ne relève rien qui puisse paraître antagonique entre lesdits modes de vie.

On peut aussi expérimenter cet enjeu statutaire dans le fait que, dans les situations les plus conflictuelles, l'appel à l'Etat, aux pouvoirs publics est omniprésent. Et si le statut est bien central, on conçoit mieux l'articulation racisme/nationalisme, la nationalité étant la marque statutaire assurant non seulement des avantages dans la concurrence, mais des privilèges.

Enfin, la liaison racisme/statut éclaire le hiatus fréquent entre discours et pratiques de coexistence. Entre les relations réelles et ce qui en est rapporté, on relève des contradictions répétitives, au point que la liaison entre les comportements et les attitudes paraît souvent aléatoire et imprévisible. Ces contradictions se comprennent mieux quand on les interprète en termes de stratégies statutaires : mise à distance verbale par refus d'être assimilé, dénonciation des immigrés comme habitants illégitimes par réappropriation symbolique du quartier, reprise et report des stigmatisations sociales...

A l'intérieur même de ce hiatus, il faut encore rappeler, tout de même, que le racisme n'a pas besoin de pouvoir s'exercer pour exister : les attitudes hostiles sont même souvent plus nettement et plus fortement constituées chez les populations placées hors de toute possibilité de contact avec des "racisés". Dans une recherche récente qui prenait en considération non seulement les attitudes à l'égard de l'immigration et des immigrés, mais aussi les conditions de vie et les pratiques sociales et culturelles personnelles, il est nettement apparu que les positions les plus hostiles n'étaient pas le fait des individus les plus exposés à ce contact dans le travail ou le logement, on pourrait même dire au contraire (De Rudder, Taboada-Léonetti et Vourc'h, 1990). On voit bien que le recours au racisme actif (du discours à la violence, du préjugé à l'appel à l'institutionnalisation de la discrimination) est fonction d'autres éléments d'interprétation de la réalité.

Il n'y a pas nécessairement opposition entre enjeux statutaires et enjeux de classes. Dans la cohabitation populaire, le racisme est probablement un moyen de revalorisation statutaire de la classe elle-même, fondé sur la nationalité et son ethnicisation, ce qui constitue en définitive le seul moyen pour les classes dominées de s'identifier aux classes dominantes à l'intérieur de l'Etat-nation. Quant à la dévalorisation statutaire des "immigrés", elle passe presque nécessairement par la tentative de les maintenir dans une position de classe inférieure. L'image de la *colour line* qui séparerait deux groupes qui pourraient être éventuellement distribués également dans les différentes classes sociales est une fiction théorique. Dans la réalité, il y a toujours structure inégalitaire, quelle que soit la proportion de ceux qui, dans le groupe "ethnalisé", appartiennent aux classes favorisées ou aux élites. Tenter d'inscrire les immigrés dans une sorte de "hors cadre", soit, au sens propre de les marginaliser, voire de les exclure du champ social "normal", peut ou non participer des enjeux de classe, mais renvoie toujours aux enjeux de statut. La hiérarchie des classes est moins discontinue que celle des statuts, qualitative. La distinction entre racisme inégalitaire et racisme différencialiste, fortement soulignée par Michel Wieviorka (1991) ne semble pas, de ce point de vue, si opératoire qu'il y paraît, ce qu'il admet implicitement quand il souligne qu'ils sont, historiquement, constamment combinés. Les relations interethniques, et le racisme qui peut y surgir, se situent toujours dans le social, y compris dans les efforts des acteurs pour s'en extraire par l'ethnicisation ou la racisation. C'est peut-être trop accorder aux racistes eux-mêmes que de laisser ainsi entendre que le racisme différencialiste parviendrait à opérer l'espèce de "sortie" du social - l'exclusion absolue - qui fait partie des fantasmes qui lui sont propres.

Pessimisme, désir de comprendre. repli et violence.

De nombreux auteurs ont souligné le pessimisme foncier des doctrinaires du racisme, obsédés par la hantise de la décadence et du chaos. Ce pessimisme est aussi au coeur du racisme ordinaire. Ce sont souvent les classes en déclin économique qui sont les plus virulentes, mais ce sont aussi les groupes sociaux qui ne se sentent plus représentés dans le système politique, qui ne se jugent plus ni "protégés", ni "dirigés"⁷. Au delà, c'est la société comme ensemble organisé et régulé qui est jugée menacée. La peur de l'indifférenciation, qui ne peut se figurer que dans le désordre social intégral, fait partie du racisme, même s'il n'est pas "directement" intéressé, ce qu'a bien montré René Girard (1982). C'est aussi une des raisons pour lesquelles le racisme ne peut être seulement considéré comme "utilitaire" et concurrentiel, ce que montre d'ailleurs le caractère pluriclassiste du vote d'extrême-droite (Mayer, 1987). Le racisme dit "de crise" réfère évidemment à l'interprétation "des problèmes", voire de tous les problèmes, par l'unique dimension ethnique (Balibar, 1988), au point que ce qu'il est convenu d'appeler "le problème

7. On peut, avec d'autres auteurs, référer la montée du racisme au déclin simultané des idéologies du progrès et des organisations - celles du mouvement ouvrier, en particulier - qui en sont les vecteurs.

de l'immigration" ne se constitue plus que de l'addition des problèmes sociaux auxquels les immigrés sont aussi, mais pas seulement, confrontés (chômage, logement, urbanisme, délinquance et insécurité, anomie...).

Cette cristallisation est encore un moyen d'interpréter le réel. Que le racisme fonctionne ainsi sur un mode de pensée circulaire est indubitable. Mais ce n'est pas (en tout cas pas seulement) par son caractère auto-justificatif qu'il recèle une telle prégnance, c'est parce qu'il permet, au contraire, de dépasser son propre horizon, celui du raciste comme celui du racisme, pour s'élever, à des degrés divers il est vrai, à une élucidation du monde social, en partie bien sûr, par la construction d'un "autre" fictif, presque absolu, et quasi mythique.

On trouvera peut-être ainsi moins paradoxal que le racisme, si souvent agressif, se présente le plus souvent comme une position défensive. Dans la coexistence sociale, les positions racistes les plus explicites se fondent sur le ressentiment contre les immigrés, qui "nous prennent tout" (avantages sociaux, biens, femmes...). La dimension "programmatische" des slogans du type "la France aux Français" ou des projets d'application juridique d'une "préférence nationale"⁸, ont pour but de "préserver", de "se protéger", de s'opposer à une "discrimination anti-française". Le racisme se présente comme conservatoire, réactionnel, contre l'intégration en cours des immigrés dans la société et la nation. C'est aussi pourquoi il s'exprime avec d'autant plus de virulence que les immigrés dérogent plus à leur position sociale auparavant assignée. Sur le plan comportemental, ce pessimisme peut conduire à la violence individuelle ou collective, ce dont témoignent tant d'agressions. Il conduit cependant le plus souvent au retrait, au repli sur la cellule familiale, à l'évitement social - sauf, éventuellement, adhésion à un parti raciste, lequel restaure une sociabilité (Tristan, 1987). Ceci n'est pas sans effets paradoxaux. Ce repli entraîne une certaine désaffection, par exemple pour les espaces publics ou semi-publics du logement, motivée par un refus de proximité avec des immigrés. Ces lieux sont alors "abandonnés" à ces derniers, ce qui alimente le sentiment d'"envahissement", renforce l'hostilité, mais aussi, à la fois, le pessimisme et le repli...

Le "social" et le "national"

Les attitudes à l'égard des immigrés, dans les situations de contact, confirment, mais nuancent aussi, les interprétations du racisme sur au moins deux points cruciaux : son articulation avec le nationalisme, d'une part, et avec un "différencialisme" culturel ethnicisant, d'autre part.

La liaison entre les deux est presque fusionnelle au sein des attitudes les plus hostiles. Le nationalisme y est saturé "d'identité" culturelle dite nationale, ce qui en souligne l'exclusivité. La notion de "droit à la différence" qui, dans les doctrines de la "Nouvelle droite" justifierait un développement séparé ("chacun chez soi"), n'est généralement guère reprise explicitement. L'hypothèse du renvoi des immigrés "chez eux" n'est

8. Mot d'ordre de l'extrême droite auquel se sont ralliés récemment, pour les prestations prélevées sur le budget de l'Etat, les partis de la droite "traditionnelle".

jamais donnée que pour faire valoir un privilège de nationalité. L'hostilité s'appuie sur la "différence culturelle" comme substitut de la "race", et refuse doublement les immigrés, comme étrangers "non nationaux" (auxquels il faudrait, d'ailleurs, accorder plus chichement et sélectivement la naturalisation, position qui laisse assez entendre la racisation de la culture dans cette xénophobie qui ne s'énonce que comme un nationalisme) et comme apport d'hétérogénéité culturelle⁹. Au sein de l'hostilité, il arrive que s'exprime une position assimilationniste, comme exigence de conformité, voire de soumission, mais elle masque en fait une clôture plus fondamentale, ce qu'indique assez bien l'opposition au mariage d'un enfant avec un étranger résidant en France, surtout s'il est "arabe", "maghrébin" ou "musulman". Elle pourrait se formuler de la façon suivante : les immigrés doivent, pour être "acceptables", s'assimiler, mais ils sont inassimilables, donc ils ne sont pas acceptables...

La revendication du privilège de nationalité s'oppose à la fois à l'incorporation civique des immigrés - ou en tout cas de ceux qui sont de nationalité étrangère, faute de pouvoir l'étendre à ceux qui sont "d'origine étrangère" - et à leur traitement égalitaire dans le domaine social. La plupart des analyses du racisme signalent d'ailleurs que le racisme est un refus d'égalité.

Or, si l'on s'intéresse aux attitudes moins radicales, celles dont on peut dire qu'elles sont "seulement" entachées de racisme, on s'aperçoit que si le refus d'incorporation civique demeure¹⁰, la revendication d'une "préférence nationale" est beaucoup plus faible pour ce qui concerne les droits sociaux, et peut même disparaître tout à fait pour certains domaines, ceux des rémunérations ou des possibilités de promotion, par exemple. On peut ainsi penser que le racisme - qui est bien indissolublement xénophobe ou nationaliste et raciste - est non pas contrebalancé, ni même nécessairement "affaibli", mais entravé de l'intérieur par les valeurs égalitaires qui sont celles, justement, que revendique la nation, et qui figurent dans la devise de la République. Si l'on suit la distinction proposée par Victor Borgogno (1990), il semble, comme il le souligne, que le pôle ethno-culturel et symbolique, manifesté par le "conflit d'assimilation" recèle une plus grande efficacité sociale que le "conflit d'appropriation", de nature plus strictement politique.

Mais même la fondation en nature de l'inégalité qui caractérise le processus de racisation ne parvient pas à surmonter complètement la contradiction qu'elle était censée résoudre. L'ambivalence qui en résulte est constamment perceptible dans les hésitations comportementales, et les débats, sur ce qu'il est possible ou impossible d'accorder aux immigrés, ou d'accepter de leur part. Elle explique aussi qu'en dépit de la réaction

9. Cette attitude de clôture radicale est très majoritairement masculine, ce qui cadre assez bien avec les analyses en termes de "personnalité autoritaire". Les femmes, lorsqu'elles sont hostiles aux immigrés, sont moins nettement "nationalistes-racistes" et plus "racistes-différencialistes". Elles sont aussi moins radicales et se réfugient plus souvent dans l'absence d'engagement (non réponses, opinions intermédiaires "de refuge"...).

10. Rappelons qu'une majorité assez stable de 60% de Français est opposée à tout droit de vote des immigrés, même aux seules élections locales.

qu'elle suscite à travers la résurgence du racisme, l'intégration des immigrants continue de se faire progressivement, la question étant de savoir lequel de ces deux mouvements contradictoires l'emporte aujourd'hui et l'emportera demain.

Passant par les attitudes : assimilationnisme et pluralisme.

Si on examine maintenant les attitudes plus "intégratives" à l'égard des immigrants, on s'aperçoit qu'en dehors des positions extrêmes, comme toujours assez cohérentes, elles sont, elles aussi, très ambivalentes à l'égard de la notion de "différence culturelle". Tout en se référant toutes deux à des principes égalitaires, elles se spécifient selon deux orientations : l'une plutôt "pluraliste" et l'autre plutôt "assimilationniste", dont la ligne de partage serait plutôt la conception de l'intégration de la société elle-même.

L'orientation "assimilationniste" s'attache peu au repérage de différences culturelles et ne se soucie guère de stratégie ethnique. La société est plutôt définie comme une entité unifiée par un "noyau" commun, représenté, essentiellement, par un système de valeurs partagées, et des institutions s'imposant à tous. Les deux valeurs centrales sont l'égalité et la laïcité, dont l'application paraît garante de la cohésion sociale et nationale. La laïcité est conçue comme le renvoi de toute pratique religieuse dans la sphère de la vie privée (même si le droit de disposer de lieux de culte publics n'est pas contesté) et comme interdiction de toute interférence possible entre les domaines religieux et public ou politique. Cette interdiction peut parfois s'étendre, par exemple au domaine du travail, dans lequel l'aménagement des horaires pour des pratiques religieuses minoritaires est peu accepté ; ou à certaines pratiques jugées contraires à l'"esprit" de la laïcité, comme le port d'un foulard sur les cheveux à l'école pour les filles... Si l'opposition à ce qui pourrait être perçu comme une stratégie subversive pour faire advenir du religieux dans le politique est nette, elle ne conduit pas, au contraire, à une grande inquiétude sur le rôle que pourraient jouer les immigrants en ce domaine. Il y a quelque optimisme dans cette proclamation laïque et égalitaire.

L'orientation pluraliste, au contraire, perçoit des différences culturelles, et éventuellement les valorise, même si elle refuse que des discriminations puissent être perpétrées en son nom. Le type de société qu'elle semble promouvoir serait alors plutôt défini comme un ensemble "fédératif" de groupes culturels différents, libres, et relativement autonomes. L'attachement est moins centré sur la cohésion sociale ou nationale que sur la liberté individuelle et le droit d'expression des groupes minoritaires¹¹. Mais l'égalité institutionnelle revendiquée s'accompagne de réticences personnelles au "mélange", notamment dans l'habitat (mais non à l'école) et, surtout, dans le mariage. L'affirmation du "droit à la

11. L'importance relative des femmes et des jeunes dans cette orientation pluraliste peut peut-être se comprendre comme un effet de la position minoritaire personnelle, dans laquelle la résistance à la domination et la recherche d'une reconnaissance sociale orientent vers des prises de position moins "politiques" et plus "identitaires".

différence", pourtant assortie ici de l'exigence d'égalité, n'est pas exempte de tendances "séparatistes".

Ce détour par les orientations internes aux attitudes intégratives éclaire en retour le racisme. Il permet de déceler ses "failles" dans lesquelles d'autres valeurs, coexistant avec lui, s'immiscent, particulièrement repérables dans les comportements collectifs. C'est aussi qu'en fait, une part du contenu du racisme est à l'évidence transposable des immigrés sur les couches sociales dominées elles-mêmes, qui en ont l'expérience. Celui de l'antiracisme, d'ailleurs, l'est aussi, à l'encontre des couches dominantes, cette fois. L'observation des conflits ou tensions ethniques montre que si le racisme a du mal à s'exprimer ouvertement, ce n'est pas seulement du fait de l'interdit, c'est aussi à cause de ce qui le rend concrètement incohérent avec un certain nombre de valeurs et d'intérêts simultanément affirmés (la liberté, l'égalité, la séparation public/privé, la laïcité, l'autonomie d'action, la reconnaissance sociale et la dignité...).

Elle permet aussi de voir que l'amalgame entre nationalisme étatique et différencialisme culturel n'est pas insécable. Le second élément paraît à la fois le plus prégnant et le plus faible (il est d'ailleurs déjà affaibli par la relative impraticabilité du recours à la "race") : ce qui conduit à des choix et des conduites différents, et même conjonctuellement opposés, comme nous avons pu le constater dans les conflits ouverts ou larvés pour l'appropriation de l'espace urbain, la détermination des conduites jugées légitimes ou illégitimes, les positions à l'égard des équipements culturels et de leurs activités, par exemple, ou à propos des associations d'immigrés.

* *
*

L'étude du racisme "en situation", qui oblige à opérer une déconstruction méthodologique, et provisoire, (nominaliste) de ses définitions conceptuelles (non moins nominalistes, ni provisoires), permet aussi d'y retourner, et, peut-être, de les affiner. Elle rejoint la-dite sociologie des migrations, trop souvent dominée par l'empirisme et tendue vers l'étude des processus d'intégration, d'assimilation ou de structuration ethnique, par l'étude de l'interaction entre groupes minoritaires et groupes dominants. Ces derniers sont en fait bien souvent des groupes socialement dominés, ce qui affecte de l'intérieur leur pouvoir de manipulation des frontières et d'hétérodéfinition. Les ambivalences, les contradictions, les choix tactiques et, parfois, les "ruses" qui en résultent à la fois dans les conduites et les représentations situent et spécifient le racisme au sein des conjonctures et des espaces d'interaction. Ils l'insèrent dans l'analyse des relations interethniques, ce qui ne veut pas dire, cependant, qu'il y soit en toute circonstance présent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITÉES

BALIBAR E. (1984), "Sujets ou citoyens ?", *Les Temps Modernes*. n° 452-54.

- (1986), "Racisme et conscience de classe (problèmes de la théorie marxiste)", Paris, UNESCO (multigr.)

- (1989), "Le Racisme : encore un universalisme", *Mots* n°18.
- BALIBAR E. et WALLERSTEIN I. (1988) *Race, Nation, Classe. Les identités ambiguës*. Paris, La Découverte.
- BASTIDE R. (1970), *Le prochain et le lointain*. Paris, Ed. Cujas.
- BORGOGNO V. (1990), "Le discours populaire sur l'immigration. Un racisme pratique ?", *Peuples Méditerranéens*. n° 51, avril-juin.
- BLUMER H. (1965), "The future of the colour line", in J. C. McKinney and E. Thompson (Ed.) *The South in continuity and change*. Durham NC, Duke University Press.
- BODY-GENDROT S. (1988), "Les Immigrants dans la vie politique aux Etats-Unis et en France", *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol. 4, n°3, 1988.
- BRAUDEL F. (1986), *L'Identité de la France*. Paris, Arthaud-Flammarion.
- CORDEIRO A. (1983), *L'immigration*. Paris, La Découverte
- DELACAMPAGNE C. (1983), *L'Invention du racisme. Antiquité et Moyen-Age*. Paris, Fayard.
- DE RUDDER (1984), "Le logement des Maghrébins en France : un problème racial ?", *Les temps Modernes*, n°452-54.
- (1990 - 1), "La cohabitation pluriethnique et ses enjeux", *Migrants-Formation*, n°80.
- (1991- 2), "La recherche sur la coexistence pluriethnique : Bilan, critique et propositions", *Espaces et Sociétés* , n° 64.
- DE RUDDER V., en collaboration avec Guillon M. (1988), *Autochtones et immigrés en quartiers populaires*, Paris, L'Harmattan.
- DE RUDDER V., TABOADA-LEONETTI I. et VOURC'H F. (1990), *Immigrés et Français. Stratégies d'insertion, représentations et attitudes*. Paris, Unité de Recherches Migrations et Société – L.S.C.I. ; Centre National de la Recherche scientifique (multigr.).
- DUBET F. (1989), *Immigrations : Qu'en savons-nous ?*. Paris, La Documentation Française, Notes et Etudes Documentaires n° 4887.
- DUCHET M. (1971), *L'Anthropologie et l'histoire au siècle des Lumières*. Paris, Maspéro.
- GALLISSOT R. (1985), *Misère de l'antiracisme*. Paris, Arcantère.
- GIRARD R. (1982), *Le bouc émissaire*. Paris, Grasset.
- GUILLAUMIN C. (1972), *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*. Paris-La Haye, Mouton.
- (1977), "Race et nature : système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux", *Pluriel*, n°11.
- (1981), "Nature et histoire : à propos d'un matérialisme", in M.Olender (Ed.), *Le racisme. Mythes et Sciences*. Bruxelles, Ed. Complexe.
- GUILLON M. et TABOADA-LEONETTI I. (1986), *Le Triangle de Choisy : Un quartier chinois à Paris*. Paris, L'Harmattan.
- LEGER A. et TRIPIER (1986), *Fuir ou construire l'école populaire*. Paris, Ed. Méridiens-Klincksieck.
- LEVI-STRAUSS C.(1952), *Race et histoire*. Paris, UNESCO.
- (1983), Race et culture. in *Le Regard éloigné*. Paris, Plon.

- MAYER N. (1987), "De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen", *Revue Française de Science politique* n°6.
- MEILLASSOUX C. (1979), *Les Derniers blancs ; le modèle sud-africain*. Paris, Maspéro.
- MEMMI A. (1982), *Le Racisme*. Paris, Gallimard.
- NOIRIEL G. (1988), *Le Creuset français*. Paris, Le Seuil.
- PERRINEAU P. (1985), "Le Front National : un électorat autoritaire," *Revue Politique et Parlementaire* ; juil-août.
- POLIAKOV L. (1955-1981), *Histoire de l'antisémitisme*. Paris, Calmann-Lévy.
- RAVEAU F., KILBORNE B. et FRERE L. (1976), "Perception sociale de la couleur et discrimination". *Cahiers d'Anthropologie* n°4.
- REBERIOUX M. (1974), "Préhistoire et histoire du racisme", et "L'essor du racisme nationaliste", in P. de Comarmond et C. Duchet (Ed.), *Racisme et société*. Paris, Maspéro.
- RODINSON M. (1975), "Ethnisme et Racisme", *Pluriel*, n°3.
- SARTRE J.P. (1954), *Réflexion sur la question Juive*. Paris, Gallimard.
- SCHOR R. (1985), *L'Opinion française et les étrangers en France. 1918-1939*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- SIBONY D. (1988), "Identité et différence, le pouvoir du possible", *Le Monde* 7 mai.
- SIMON P.J. (1970), "Ethnisme et racisme ou 'l'Ecole de 1492'", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Janvier-juin.
- (1984-85) "L'étude des problèmes de minorités et des relations interethnique dans l'anthropologie et la sociologie française", *Pluriel* n°32-33.
- TABOADA-LEONETTI I., en collaboration avec Guillon M. (1988), *Les Immigrés des beaux quartiers : les Espagnols dans le XIème arrondissement de Paris*. Paris, l'Harmattan.
- TAGUIEFF P.A. (1984), "La Rhétorique du national-populisme", *Cahiers Bernard Lazare* n°109.
- (1988) *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*. Paris, La Découverte.
- TRIPPIER M. (1990), *L'Immigration dans la classe ouvrière en France*. Paris, L'Harmattan.
- TRISTAN A. (1987), *Au Front*. Paris, Gallimard.
- VOISARD J. et DUCASTELLE C. (1988), *La Question immigrée dans la France d'aujourd'hui*. Paris, Calmann-Lévy.
- WIEVIORKA M. (1991), *L'espace du racisme*. Paris, Le Seuil.